



# COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais  
Tél : 04.77.44.51.96

PV N°30 DU SAMEDI 16/03/2024

Réunion du 11 mars 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Responsable Observation et Valideur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

## INDISPONIBILITES

- M. GODWING Benjamin : le 23 mars : attention indisponibilité tardive
- M. PARANDON Alban : les 29 et 31 mars
- M. JACQUET Michel : du 31 mai au 9 juin
- M. SAMINADA Rémy : le 27 avril
- M. MOHAMED Abdelkrim : les 24 et 25 mars : indisponibilité tardive ; les 8 et 9 mai
- M. DIAS Christopher : les 20 et 27 avril ; le 9 mai ; du 17 au 19 mai ; le 1<sup>er</sup> juin
- M. TACHON Mickael : du 5 au 7 avril ; les 26 et 28 avril

## ATTENTION

**A l'approche de la fin de saison, pour les arbitres de D1, D2, AA : merci de bien vouloir veiller à faire les deux actions obligatoires qui vous incombent, afin de vous éviter d'avoir un malus, conformément au règlement intérieur.**

**Il n'y aura pas de dérogation.**

## IMPORTANT

Les arbitres suivants sont priés de fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2024, document indispensable au renouvellement de la licence pour la future saison. Prévoir rendez-vous chez cardiologue dès à présent car très long à obtenir.  
MM. PARANDON Alban – PALEAU Morgan – TACHON Mickaël

## INFO AUX CLUBS

**- Les deux capitaines et un délégué doivent raccompagner OBLIGATOIREMENT, à la mi-temps et en fin de match, l'arbitre jusqu'à son vestiaire.**

- Pour joindre un arbitre :
  - Aller sur le site du District de la Loire de Football
  - Onglet « ARBITRAGE »
  - Prendre « Documents arbitres »
  - Choisir : listing arbitre Loire 2023 – 2024....

## A VOS AGENDAS

Conformément à l'article 24.1 du R.I. de la CDA Loire, votre présence aux rassemblements de mi-saison organisés par la CDA était obligatoire.

Pour les absents, vous devez envoyer votre justificatif (ex. attestation employeur) au plus tard vendredi 15 mars à l'adresse suivante : [arbitres@loire.fff.fr](mailto:arbitres@loire.fff.fr).

Si votre absence n'est pas justifiée alors vous vous exposez à un retrait de désignations ainsi qu'un malus au classement de fin de saison.

- samedi 25 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U15 ;
- dimanche 26 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U18 ;

- dimanche 30 juin, de 9h à 17h à St Joseph (repas midi offert par le District) : module 8 = rassemblement de tous les arbitres stagiaires jeunes et seniors 2023-24 ;
- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

## NOTES AUX ARBITRES

**- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

**- Pensez à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Pour toute rencontre, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées, sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : [delegation-roanne@loire.fff.fr](mailto:delegation-roanne@loire.fff.fr)) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.

---

## UNAF ROANNE

La SD LOIRE a participé, le 2 mars dernier, au « Challenge Futsal Tereygeol » à Cahors, pour les qualifications inter-régionales.

Il faut noter l'excellent comportement de nos jeunes arbitres qui ont échoué de peu pour la qualification nationale.

Leur état d'esprit a été salué par les organisateurs.

Un grand remerciement à nos dirigeants accompagnateurs, Jean-Luc, Jean-Claude et Nordine.

### Prochaines dates à retenir.

- **Vendredi 12 avril** : AG électorale du secteur roannais
- **Lundi 20 mai** : concours de pétanque à Ouches
- **Samedi 15 juin** : Super Coupe UNAF (lieu à déterminer)

### Rappel des rencontres :

- vainqueur de la Coupe INTERSPORT U18 contre le club Roannais le mieux classé en championnat U18 D2
- vainqueur de la Coupe du Roannais "INTERSPORT" D3 – D4 contre le club Roannais le mieux classé en championnat District 3

- **Samedi 22 juin** : journée familiale (invitations à venir)